

## Logement social : le palmarès des communes

10 juin 2011



Entre 2002 et 2009, 50,3 % des communes concernées par la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) de 2000 [1] ont respecté les objectifs de financement de logements sociaux, selon une [étude de la Fondation Abbé Pierre](#) [2]. Cette loi vise à atteindre un taux minimum de 20 % de logements sociaux dans les principales communes des grandes agglomérations. La Fondation souligne que les villes qui ont fait les efforts les plus importants sont celles qui disposaient déjà d'un taux proche des 20 %. 9 municipalités n'ont financé aucun logement, 175 n'ont réalisé que la moitié de leurs objectifs.

Le bilan est cependant meilleur qu'en 2008. Près de 200 000 logements locatifs sociaux (contre 110 000 en 2008) ont été financés, témoignant de l'engagement de plus en plus de communes soumises à la loi SRU. Il reste toutefois décevant par rapport aux obligations de cette loi : 339 villes la respectent alors que 734 y sont soumises.

En outre, il faut ajouter que les nouvelles constructions comprennent de plus en plus de logements dits 'sociaux' mais qui ne sont pas destinés aux plus démunis : selon la Fondation, un tiers des logements construits ne bénéficient pas à ces ménages. D'autre part, le parc social est pour partie occupé par des foyers aux revenus élevés, comme l'ont montré différentes affaires récentes.

Au final, le pouvoir exécutif se trouve devant une forte contradiction. D'un côté, il vote une loi sur le 'droit au logement' et proclame la nécessité de l'accès de tous à un toit convenable, de l'autre il ne se donne pas les moyens de construire suffisamment. On touche du doigt à la fois un manque de volonté politique de l'Etat, mais aussi les limites du processus de décentralisation.

### Les résultats de l'étude par commune

La Fondation publie un classement des bons et des mauvais élèves, non en fonction de la proportion de logements sociaux à un moment donné (qui résulte aussi du passé de la commune), mais des efforts réalisés depuis 2002. Parmi celles qui en ont fait le moins, on trouve à la première place Saint Maur des Fossés (94) avec 158 logements financés, soit 5 % des objectifs fixés par la loi SRU en 5 ans... Neuilly-sur-Seine (92) en a réalisé 479, soit 10 % de ses obligations, et affiche 3,6 % de HLM. En revanche, Paris (75), Dijon (21) ou Montauban (82) sont distinguées pour avoir dépassé les objectifs de la loi.

Dans les communes de moindre importance, la Fondation souligne la situation scandaleuse de certaines communes qui refusent toute construction, comme Saint-Cyr-sur-mer (83), Le Castellet (83) ou Santony (94) et renvoient les plus démunis sur le parc des communes avoisinantes. Ce qui n'empêche pas des villes de taille moyenne comme Villeparisis (77) ou Annecy-le-Vieux (74), d'avoir réalisé de vrais progrès, avec deux, voire quatre fois plus de logements financés que les objectifs déterminés par la loi.

### Les villes de plus de 50 000 habitants

## les mauvais élèves

### De 5 000 à 50 000 habitants

Parmi ces communes moyennes, un certain nombre, majoritairement situées en région Paca (Bouches-du-Rhône et Var), font figure de très mauvais élèves. C'est le cas de Saint-Cyr-sur-mer, Plan-de-Cuques.

COMMUNE	DPT	NB D'HAB.	TAUX DE LOGEMENTS SOCIAUX (2009)	NB LOGEMENTS SOCIAUX FINANCÉS (2002-2009)	TAUX DE RÉALISATION DES OBJECTIFS (2002-2009)	TAUX DE RÉALISATION DES OBJECTIFS HORS PLS (2002-2009)
SAINT-CYR-SUR-MER	83	30060	6,5	158	10,4 %	5,4 %
PLAN-DE-CUQUES	13	20000	10,2	0	0 %	0 %

### Moins de 5 000 habitants

Certaines de ces villes n'ont entrepris aucun plan de financement. C'est le cas de Saint Jeannet (06), Saint Clément de Rivière (34), Castellet (83), Tourette-Levens (06).

## les mauvais élèves

COMMUNE	DPT	NB D'HAB.	TAUX DE LOGEMENTS SOCIAUX (2009)	NB LOGEMENTS SOCIAUX FINANCÉS (2002-2009)	TAUX DE RÉALISATION DES OBJECTIFS (2002-2009)	TAUX DE RÉALISATION DES OBJECTIFS HORS PLS (2002-2009)
SAINT-JEANNET	6	3594	0,1	0	0 %	0 %
SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIÈRE	34	4581	0,1	0	0 %	0 %
LE CASTELLET	83	3799	1,3	0	0 %	0 %
TOURRETTE-LEVENS	6	4116	1,9	0	0 %	0 %

Source des tableaux : Fondation Abbé Pierre, palmarès 2011 des communes - année des données : 2009.

## les mauvais élèves

Photo / © Brunch - Fotolia

COMMUNE	DPT	NB D'HAB.	TAUX DE LOGEMENTS SOCIAUX (2009)	NB LOGEMENTS SOCIAUX FINANCÉS (2002-2009)	TAUX DE RÉALISATION DES OBJECTIFS (2002-2009)	TAUX DE RÉALISATION DES OBJECTIFS HORS PLS (2002-2009)
SAINT-JEANNET	6	3594	0,1	0	0 %	0 %
SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIÈRE	34	4581	0,1	0	0 %	0 %
LE CASTELLET	83	3799	1,3	0	0 %	0 %
TOURRETTE-LEVENS	6	4116	1,9	0	0 %	0 %
HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN	59	3810	4,2	0	0 %	0 %
CHAZAY-D'AZERGUES	69	3993	5,5	0	0 %	0 %
SANTENY	94	3140	9,8	0	0 %	0 %
DRAP	6	4332	17,1	0	0 %	0 %
VARANGÉVILLE	54	4241	11,7	1	2 %	2 %
BIÈVRES	91	4034	10,2	7	9 %	7 %

[1] Cette loi a comme objectif de répartir équitablement sur le territoire l'augmentation de l'offre de logements sociaux en demandant à chaque commune concernée de participer à cet effort collectif.

[2] La Fondation a étudié les données de 692 des 734 communes concernées

• Emplacement :

Accueil > Analyse >

• Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Logement-social-le-palmares-des-communes>

## les bons élèves

COMMUNE	DPT	NB D'HAB.	TAUX DE LOGEMENTS SOCIAUX (2009)	NB LOGEMENTS SOCIAUX FINANCÉS (2002-2009)	TAUX DE RÉALISATION DES OBJECTIFS (2002-2009)	TAUX DE RÉALISATION DES OBJECTIFS HORS PLS (2002-2009)
ANSE	69	4744	17,6	183	1589 %	822 %
PRÉVESSIN-MOËNS	1	4261	13,4	296	623 %	364 %
INGERSHEIM	68	4170	13,9	140	438 %	356 %
SAINT-MARTIN-AU-LAËRT	62	3921	15,3	90	356 %	293 %
SAINT-SÉBASTIEN-DE-MORSENT	27	3812	17,8	164	369 %	283 %
LE CENDRE	63	4869	16,2	138	338 %	275 %
SAINT-MARCEL	71	4705	17,7	109	400 %	269 %
MAURECOURT	78	3493	15,3	117	426 %	242 %
CLAPIERS	34	4631	10,3	193	258 %	220 %
PROVIN	59	3678	12	89	216 %	216 %